REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2020/2595 CAB/PM DU 79 JUIN 2020
PORTANT CREATION D'UN CENTRE PUBLIC D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution;
- VU la loi n° 2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun;
- VU la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- VU la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- VU le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 (bis) du 04 août 1995 ;
- VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- VU le décret n° 2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- VU le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- VU le décret n° 2020/2591 /PM du 19 JUIN 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres d'information et d'orientation professionnelles,

DECRETE:

<u>ARTICLE 1^{er}.</u>- Est créé, à compter de la date de signature du présent décret, le centre public d'information et d'orientation professionnelles ci-après :

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

Centre d'Information Professionnelles de Ngaour	et idéré	d'Orientation	Arrondissement de Ngaoundéré 2 ^e	
--	-------------	---------------	---	--

<u>ARTICLE 2</u>.- L'ouverture effective du Centre cité à l'article 1 ci-dessus se fera par décision du Ministre chargé de la formation professionnelle.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais-/-

LE PREMIE

Yaoundé, le

LE PREMIER MINISTRE, CHES DE GOUVERNEMENT,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Joseph DION NOUTE